

**SECRETAIRE GENERAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Mali	
TITRE DU PROJET : Projet de renforcement de la résilience sécuritaire et de la prévention des conflits intercommunautaires pour la cohésion sociale et la paix dans les Régions de Mopti et Ségou	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00108343 (IRF 218)	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNWOMEN, UNDP, OHCHR Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non gouvernementaux) : MINUSMA, Ministère de la Réconciliation Nationale, Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Ministère de la Jeunesse et de la Construction citoyenne, Organisations de la société civile	
Date estimative de début du projet¹ : janvier 2018 Durée du projet en mois :² 18 mois + 6 mois = 24 mois (jusqu'à décembre 2019) Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Régions de Mopti et Ségou	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : ONUFEMMES : \$ 1 250 273 PNUD : \$ 1 249 733 OHCHR : \$ 590 640 Total PBF : \$3 090 646 <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : \$0 Budget total du projet : \$3 090 646	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

PBF 1 ^{ère} tranche	PBF 2 ^{ème} tranche*	PBF 3 ^{ème} tranche	tranche
ONUFEMMES : \$ 875 191 PNUD : \$ 874 813 OHCHR : \$ 590 640 Total : \$ 2,340,644	ONUFEMMES : \$375 082 PNUD : \$374 920 OHCHR : / Total : 750,002	N/A	N/A
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : Résultat 1 : La dynamique de construction et de consolidation de la paix est renforcée par l'amélioration des relations inter et intra-communautaires dans les Cercles de Ténenkou et Macina à travers l'accroissement de l'implication et du rôle de 2600 jeunes, femmes, leaders communautaires et religieux (dont au moins 30% de femmes)			
Résultats 2 : les risques de violences graves des droits de l'homme envers les communautés commises dans le cadre des opérations du FC-G5 Sahel sont réduits et les composantes de la force G5 Sahel respectent les droits de l'homme et le DIH dans le cadre de leurs opérations et travaillent en confiance avec les communautés locales			
Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.			
Marqueur genre du projet³ : 2 Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes/ le renforcement des capacités des femmes			
Degré de risque du projet⁴ : 2			
Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : <u>2.3</u>			
Type de demande : Nouveau projet <input type="checkbox"/> Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/>	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois (de juillet jusqu'à décembre 2019) Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input checked="" type="checkbox"/> Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire		

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité. (1.2) État de droit. (1.3) DDR. (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p>Brève justification de la révision (juillet 2018):</p> <p>A la fin du mois de juin 2018, OHCHR a dû opérer une petite modification dans le budget au projet. Etant donné la dimension gigantesque du territoire du GS-Sahel et les difficultés politiques inhérentes à la mise en œuvre d'un cadre de conformité qui doit être mis en œuvre dans le contexte de ce projet, la ligne budgétaire (travel) a été initialement sensiblement sous-estimée. En outre, étant donné que le soutien logistique de la MINUSMA à la Force Conjointe a très fort tardé, il a fallu également couvrir les frais de voyages des officiers de la Force Conjointe pour une série d'activités relatives au cadre de conformité. Il a donc été suggéré de transférer plusieurs petits montants de lignes budgétaires moins utilisées pour augmenter la ligne « travel » de 37,812 USD. Voir tableau ci-dessous.</p>
--	---

Révision budgétaire (juillet 2018)

Categories	ONU Femmes	PNUD	OHCHR	OHCHR change	OHCHR revised	TOTAL
1. Staff and other personnel	50 000	50 000	300 000	-	300 000	400 000
2. Supplies, Commodities, Materials	45 179	331 100	10 000	-10,000	0	376 279
3. Equipment, Vehicles and Furniture (including Depreciation)	50 000	49 875	34 000	-3 295	30 705	130 580
4. Contractual Services	357 300	357 000	15 000	-12 882	2 118	716 418
5. Travel	69 000	69 000	100 000	+37 812	137 812	275 812
6. Transfers and Grants to Counterparts	556 000	270 000	75 000	-	75 000	901 000
7. General Operating and other Direct Costs	41 000	41 000	18 000	-11 635	6 365	88 365
Sub-total Project Costs	1 168 479	1 167 975	552 000	-	552 000	2 888 454
8. Indirect Support Costs*	81 794	81 758	38 640	-	38 640	202 192
TOTAL	1 250 273	1 249 733	590 640	-	590 640	3 090 646

Brève justification de la NCE (mai 2019) :

- 1. Les raisons de cette requête sont fondées sur l'aggravation sérieuse de la situation sécuritaire qui a créé une instabilité persistante et des violences intercommunautaires dans les régions d'intervention du projet (Mopti et de Ségou).**

Contexte des zones d'intervention :

Le projet intervient dans les régions de Mopti (dans 6 communes du Cercle de Tenenkou) et de Ségou (7 communes du Cercle de Macina). Celles-ci connaissent des attaques ciblées des groupes extrémistes terroristes (comme la Katiba d'Ansar Eddine du Macina et Al Mourabitoun) qui ont visé les représentants de l'Etat, les populations civiles, les acteurs humanitaires, les forces de défense et de sécurité maliennes, la MINUSMA et les forces internationales. Ces localités connaissent des redéploiements des forces de sécurité qui ont mené des opérations contre les groupes extrémistes terroristes.

Les affrontements intercommunautaires opposant des groupes d'autodéfense à caractère ethnique (Donzos, Peuls). Toutes les communes ont été touchées par ces conflits, mais certaines plus particulièrement que les autres :

- Les communes se situant dans l'inter fleuve ou le contrôle et la présence des forces armées et de sécurité est limitée ou presque inexistante : Monimpébougou, Sana, Saloba (Cercle de Macina) ;
- Karéri, Togoré Coumbé et de Togoré Kotia (Cercle de Tenenkou) : ces communes sont sous le contrôle des groupes radicaux depuis plus d'une année qui limitent les forces de défense et de sécurité à opérer dans les alentours des chefs-lieux de communes à plus d'une dizaine de kilomètres.

Conséquences sur les communautés :

Elles ont été visées par des braquages des forains, des voyageurs entre les agglomérations, des combats entre l'armée et les groupes extrémistes terroristes, des EEI, des assassinats ciblés, des exactions. Les plus emblématiques sont l'attaque du camp des forces armées maliennes à Dioura (Chef-Lieu de la Commune de Karéri) ayant occasionné 23 morts, 17 blessés et des portés disparus⁶ et le kidnapping du Préfet de Tenenkou qui a été libéré après 9 mois de détention ainsi que son chauffeur qui a été libéré deux mois après sa détention. Durant un certain temps les activités des populations à Dioura et dans les communes voisines de Tenenkou et Macina ont été ralenties, les marchés hebdomadaires suspendus, les déplacements entre les agglomérations diminués par peur des opérations des groupes extrémistes terroristes.

Les populations civiles ont été touchées par ses enlèvements car elles sont soupçonnées par ces groupes radicaux d'être des informateurs de l'Etat. Un volontaire communautaire de la paix du projet conjoint résident à Karéri a été enlevé depuis janvier 2019 et aucune suite n'a été donnée jusqu'à présent.

Des acteurs humanitaires ont été empêchés de réaliser des activités dans certaines localités à cause des opérations entre les groupes radicaux et les forces de sécurité dans les localités de Togoré Coumbé et de Togoré Kotia. Les forces de défense et de sécurité maliennes, la MINUSMA et les forces internationales ont fait l'objet d'attaques ciblées dans les zones de Diafarabé, de Karéri où les activités des partenaires de mise en œuvre ont été bloquées.

L'attaque et le massacre de Ogossagou a occasionné des déplacements internes des populations vers les zones d'intervention du projet. Ainsi du 1^{er} au 31 mars 2019 on a enregistré :

- Diafarabé : 739 ménages de Macina et de Tenenkou soit 3084 personnes (1566 hommes et 1518 femmes) se sont déplacées dans la commune de Diafarabé.

⁶ Bilan Etat Major de l'Armée

- Diaka : 29 ménages de Tenenkou soit 106 personnes (49 hommes et 57 femmes) se sont déplacées vers la commune de Diaka⁷.

Jusqu'à présent, les violences basées sur le genre restent un tabou quant à leur dénonciation. Dans les zones sous contrôles des groupes extrémistes, les femmes sont contraintes de se voiler, de ne pas être dans des lieux de rencontres mixtes avec les hommes. Elles ne peuvent pas aller au fleuve par peur de ne pas être attaquées par les groupes extrémistes. Même leur participation aux foires hebdomadaires reste limitée.

Le climat général d'insécurité dans les 2 régions, les conflits intercommunautaires (à Koro, Bankass et Bandiagara) et l'attaque du Quartier Général du G5 Sahel à Sévaré ont occasionné des déplacements internes, augmenté les tensions, impacté négativement sur la confiance et le climat social général, qui sont nécessaires pour faciliter nos interventions. De très nombreux agents de l'Etat ont abandonné leurs fonctions et se sont repliés dans les villes, ce qui rend très difficile leur implication dans les activités, le transfert des compétences et le suivi qu'ils doivent effectuer.

Cependant, des actions de mitigation sont en cours à travers plusieurs actions communautaires entreprises par les populations : les élus communaux, les leaders ont amorcé un dialogue avec les groupes radicaux afin de frayer un chemin permettant aux partenaires d'acheminer des vivres de première nécessité aux populations meurtries dans les communes (Togoré Coumbé et Kotia). Un autre espoir est la résultante de la visite appréciée par les populations du Premier Ministre Malien qui a abouti à des nominations des responsables administratifs et le redéploiement des forces de défense et de sécurité dans toutes les communes à haut risque d'insécurité.

2. A ces facteurs sécuritaires s'est ajoutée aussi les contraintes occasionnées par l'Agenda électoral de 2018 :

La tenue des élections présidentielles en juillet 2019 a créé des perturbations dans les agendas des autorités politiques, administratives et locales et des tensions. Ainsi, les groupes extrémistes avaient un moment interdit aux ONG locales d'accéder à Toguéré Kotia, Toguéré Coumbé et Sana. Les ONG partenaires ont respecté ces consignes d'interdiction au moment des élections.

Selon le rapport du SG : S/2018/866 du 25 Septembre 2018. Le 29 juillet, des groupes terroristes ont détruit et pillé au moins 50 bureaux de vote dans les régions de Mopti, de Ségou et de Tombouctou.

Dans ce contexte difficile et complexe, plusieurs activités du projet ont été perturbées ou suspendues comme :

- **Activité 4 : L'identification, la sélection et la réalisation des initiatives par les mécanismes et les laboratoires pour la paix :**

Pour cette action, il est important de faire assemblées et consultations communautaires pour discuter des propositions des initiatives communautaires pour la paix et la cohésion sociale et procéder à leur validation alors que les rassemblements surtout mixtes sont interdits ou très surveillés par les groupes extrémistes terroristes. La prise en compte des besoins des femmes, des jeunes et des leaders communautaires qui est une condition sine qua non. Ce type de larges consultations est très difficile dans ces communes.

- **Activité 6 :** Organisation de 9 rencontres d'échanges avec les forces de sécurité pour identifier les problèmes qui exacerbent l'insécurité et les violences basées sur le genre dans les cercles de Tenenkou et de Macina. Lors de l'organisation de ces rencontres restantes, les problèmes et recommandations issus de ces assises serviront à alimenter les comités consultatifs locaux de sécurité. Qui sont mis en place.

- **Activité 7 :** Les animations dans les Comité Consultatifs Locaux de Sécurité :

⁷ Rapport de situation (Sitreps) N° 22 du 31 mars 2019

Mise en place et élaboration de 9 plans d'action des comités locaux de sécurité y compris les violences bases sur le genre dans les 6 communes du Cercle de Tenenkou et dans 3 communes du Cercle de Macina.

- **Activité 10** : Les sessions de sensibilisation, d'information sur la R1325, l'accord de paix avec les femmes :








Les sessions de formation, d'information et de sensibilisation auprès des femmes ont toujours été perturbées voire empêchées par les groupes extrémistes terroristes qui ont interdit des rassemblements. Les communes qui ont été touchées sont entre autres Karéri, Diondiori et Diafarabé. Les thématiques abordées touchent aux questions de droits humains, genre pour lesquels ces groupes ont manifesté aussi beaucoup d'hostilité quand cela ne va pas dans le même sens que leurs préceptes religieux.

- **Activité 11** : Formation des 39 femmes membres des Laboratoires de façon approfondie sur les thèmes du leadership, la participation à la vie publique et le plaidoyer pour qu'elles s'engagent fortement/activement dans les mécanismes locaux des 6 communes de Tenenkou

La demande d'extension sans coût jusqu'au 31 décembre 2019 permettra aux activités d'être finalisées et surtout d'assurer la qualité et la durabilité. Tout en gardant à l'esprit que la volonté des Agences d'exécution est de mettre tout en œuvre pour achever les activités dans les meilleurs délais possibles.

SIGNATURES DU PROJET – MA

(for IRF-funded projects)

<p>Recipient UN Organization(s)^a <i>Name of Representative: Beatrice EYONG</i> <i>Resident Representative</i> <i>Signature</i></p>  <p><i>Name of Agency: UNWOMEN</i> <i>Date & Seal</i></p> <p><i>Name of Representative: Joseph Scheuer,</i> <i>Resident Representative</i> <i>Signature</i></p>  <p><i>Name of Agency: UNDP</i> <i>Date & Seal</i></p> 	<p>Representative of National Authorities <i>Name of Government Counterpart</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Title : Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale</i> <i>Date & Seal</i></p> <p><i>Name of Government Counterpart</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Title : Ministre de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale , P.O le secrétaire Général</i> <i>Date & Seal</i></p>  <p><i>Name of Government Counterpart</i> <i>Signature</i></p> 
<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p><i>Name of Representative: Oscar Fernandez Taranco</i> <i>Signature</i></p>  <p><i>Peacebuilding Support Office, NY</i> <i>Date & Seal</i></p> <p><i>20/08/2019.</i></p>	<p>Resident Coordinator (RC)</p> <p><i>Name of Representative: Mbaranga Gasarabwe</i> <i>Signature</i></p>  <p><i>Date & Seal</i></p> 

^a Please include signature block for each RUNO receiving funds under this IRF.

